

ASSEMBLÉE NATIONALE9 mai 2024

**ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 2410

présenté par

Mme Jourdan, Mme Thomin, M. Potier, M. Echaniz, M. Delautrette, M. Garot, M. Naillet,
M. Bertrand Petit, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux,
M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Olivier Faure, M. Guedj, M. Hajjar,
Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, Mme Pic, Mme Pires Beaune, Mme Rabault,
Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les
membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 3

Après l'alinéa 13, insérer l'alinéa suivant :

« 7° Ils sensibilisent sur les problématiques liées à la transition écologique et dispensent un ensemble de formations visant à la décarbonation du système agricole, notamment via l'apprentissage de techniques de production de protéines végétales, ces dernières à destination première de la consommation humaine. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à renforcer la formation relative à la culture des oléagineux et des légumineuses.

Comme précisé dans le plan de stratégie nationale pour les protéines végétales de 2020, les protéines végétales, par opposition aux protéines animales, sont issues des végétaux dont on utilise soit les graines (soja, pois, féverole, lupin, lentille, pois chiche, haricots), soit la plante (luzerne, trèfle, lotier, sainfoin).

L'accroissement de ces cultures, qui permettent de fournir des taux élevés de protéines avec des vertus agronomiques et environnementales non négligeables, est un levier d'action clé sur l'accompagnement des transitions agroécologique et climatique.

D'autre part, la France ne produit que la moitié des protéines végétales nécessaires à l'alimentation de ses animaux et un tiers de celles à destination de la consommation humaine.

Dans un contexte économique où les tensions sur les prix et la disponibilité de ces matières sont amenées à s'accroître, cette dépendance aux protéines d'importation représente un enjeu stratégique majeur pour le système agro-industriel français.

Dans le cadre du renforcement de la souveraineté alimentaire française et de la valorisation d'actions en faveur de la transition écologique, mettre l'emphase sur le développement de la production des protéines végétales, notamment à destination de la consommation humaine, semble une évidence.

Pour ce faire, les cursus pédagogiques nationaux se doivent de renforcer, de manière significative, la formation sur les pratiques de culture des oléagineux et des légumineuses.